



Une association pour  
**ré-agir** au féminin

*“Il n’est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes.”*  
**John Stuart MILL**

*« Les femmes mariées qui sortent dans la rue n’auront pas la tête découverte, les filles d’hommes libres seront voilées. La prostituée ne sera pas voilée, sa tête sera découverte. Qui voit une prostituée voilée l’arrêtera. Les femmes esclaves ne seront pas voilées et qui voit une esclave voilée l’arrêtera ».*

Loi assyrienne, attribuée au roi Teglath Phalasar 1° (1115- 1076 av JC)  
citée par **Germaine Tillion**, Le harem et les cousins.

**Monsieur Claude JOURNES**  
Président de l’Université Lyon II  
18 quai Claude Bernard  
69007 Lyon

Lyon, le 24 avril 2008

Monsieur Le Président,

*Regards de Femmes* vous fait part de sa stupéfaction devant le colloque organisé par l’entité, dite illégalement « université de la mode » : « Les voiles dévoilés : pudeur, foi, élégance. »

La mièvrerie du titre banalise une violence extrême à l’égard des femmes, ici et ailleurs, aujourd’hui comme hier, contraire aux principes universels de dignité des êtres humains.

Associer le voile à la « pudeur » et à la « foi » assigne les femmes à être soumises aux volontés des dieux, exprimées depuis des millénaires, par les hommes et pour les hommes. C’est occulter les aspects sociopolitiques, discriminatoires et barbares de cet enveloppement.

L’affichage ostensible du marquage archaïque possessionnel et obsessionnel du corps féminin, clame, plus qu’un discours, le contraire de l’égalité femmes-hommes. Le voile des femmes, stigmate de discrimination, de séparation, de fantasmes sexuels considère les femmes comme propriétés de leur mari, de leur famille ou de leur dieu et intouchables pour les autres.

La stratégie patriarcale de prise de contrôle sur le corps des filles par l’obéissance à un code vestimentaire céleste de bonne conduite ne peut être cautionnée par l’université.

En ce 40° anniversaire de mai 68, qui a initié un mouvement international de libération des femmes dans le monde, il est paradoxal que l’université Lyon II cautionne les tentatives politiques de théocrates patriarcaux pour enfermer les femmes, afin que même dehors elles montrent qu’elles sont la possession de leur famille.

Comment ne pas penser aux femmes qui seront fouettées, lapidées, égorgées parce qu’elles refusent de porter ce signe « d’élégance », au moment où des personnes auront l’impudence de débattre « doctement » à l’université de la mode.

En pièce jointe, je vous adresse quelques extraits de textes d’hommes et de femmes qui dénoncent cette oppression, ainsi que des commentaires reçus à l’annonce de ce « colloque »

En vous souhaitant, Monsieur le Président, bonne réception de ce courrier.

Michèle Vianès  
Présidente